



## Conserveries mémorielles

Revue transdisciplinaire

#16 | 2014

Patrimoines et images animées : mutualiser les regards

---

# Quand l'exploitation mémorielle officielle des archives conduit à redécouvrir les fonds : le cas de l'enregistrement filmé du général de Gaulle du 2 juillet 1940

*When the commemorative official exploitation of archives leads to the rediscovery of collections : the case of the filmed recording of General de Gaulle, 2 July 1940*

Violaine Challéat-Fonck

---



### Édition électronique

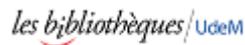
URL : <http://journals.openedition.org/cm/1937>

ISSN : 1718-5556

### Éditeur :

IHTP - Institut d'Histoire du Temps Présent, CELAT

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



### Référence électronique

Violaine Challéat-Fonck, « Quand l'exploitation mémorielle officielle des archives conduit à redécouvrir les fonds : le cas de l'enregistrement filmé du général de Gaulle du 2 juillet 1940 », *Conserveries mémorielles* [En ligne], #16 | 2014, mis en ligne le 20 septembre 2014, consulté le 30 octobre 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/cm/1937>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.



*Conserveries mémorielles* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Quand l'exploitation mémorielle officielle des archives conduit à redécouvrir les fonds : le cas de l'enregistrement filmé du général de Gaulle du 2 juillet 1940

*When the commemorative official exploitation of archives leads to the rediscovery of collections : the case of the filmed recording of General de Gaulle, 2 July 1940*

**Violaine Challéat-Fonck**

---

- 1 L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) est l'héritier de la section photographique et cinématographique de l'armée (SPCA) et du service cinématographique des armées (SCA). Cet établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de la défense collecte, conserve et diffuse le patrimoine cinématographique et photographique militaire depuis la Première guerre mondiale. Il assure encore de nos jours la double mission fixée à la section photographique et cinématographique de l'armée lors de sa création en 1915, à savoir d'une part la production d'images pour les besoins de la propagande - même si le terme a aujourd'hui évolué vers la notion de communication et d'information - et pour les besoins de l'histoire, et d'autre part leur conservation afin de les rendre disponibles au public.

## Les images d'archives au cœur des commémorations officielles

- 2 D'un outil d'information et de communication institutionnelle, l'ECPAD est devenu ces dernières années un outil de la politique de mémoire de l'État, à travers le ministère de la Défense, en particulier la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA)

qui pilote au sein du secrétariat général pour l'administration la politique culturelle et mémorielle du ministère, ou encore à travers le secrétariat d'État à la défense et aux anciens combattants. L'ECPAD contribue en effet depuis longtemps aux grandes cérémonies de commémoration par des prestations techniques (reportages photographiques et vidéo, sonorisation de certains lieux, prêt de matériels divers). Il s'agit désormais de contribuer également à travers les fonds d'archives, les images d'archives étant à leur tour convoquées dans la scénographie commémorative. La cérémonie du 11 novembre 2007 commémorant l'Armistice de 1918 a marqué un tournant dans ce domaine : quelques jours avant le 11 novembre, l'établissement a reçu commande de la part de la Présidence de la République d'un film réalisé à partir des archives, qui serait projeté sur des écrans géants au public avant le début de la cérémonie. Grâce à un fonds largement numérisé et à des moyens de production numérique, l'ECPAD a pu honorer cette demande en réalisant un documentaire historique de 30 minutes relatant de manière chronologique les principales étapes de la Grande guerre, depuis la mobilisation de 1914 jusqu'au défilé de la victoire en 1919 et la conférence de Versailles, lui permettant de contribuer « par sa réactivité et son expertise audiovisuelle au devoir de mémoire souhaité par les plus hautes autorités de l'État<sup>1</sup> ». Cette première commande a été renouvelée lors de la cérémonie d'hommage au dernier Poilu organisée le 17 mars 2008 aux Invalides. Un film de 13 minutes a été réalisé pour l'occasion à partir des fonds de l'ECPAD, afin de « rendre hommage aux Poilus », et présentant « en cinq séquences les temps forts de la vie des Poilus durant les années de la guerre : Départ – Vers le front – Tranchée – Artillerie- Attaque<sup>2</sup> ». Depuis 2007, chaque cérémonie de commémoration annuelle ou exceptionnelle comprend un film diffusé sur écran géant, à quelques rares exceptions<sup>3</sup>. Le rapport de la Commission Kaspi concernant la modernisation des commémorations remis en novembre 2008 au secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants, invitait par ailleurs à aller dans le sens de la « mise en scène » des cérémonies, en recourant notamment aux images. Cette contribution apportée par les images d'archives doit respecter les contraintes imposées par une cérémonie officielle, et en particulier la diffusion sur grand écran en plein air, qui rend superflu le recours à l'utilisation d'images sonores ou à l'illustration musicale, qui nécessite le choix d'images fortes et l'ajout de cartons permettant un commentaire, et qui oblige enfin à concevoir le montage comme une succession d'unités intellectuelles courtes, la diffusion du film pouvant être interrompue à tout moment par le direct de la cérémonie.

- 3 Depuis 2007, l'approche historique des collections d'archives s'est doublée d'une approche mémorielle que l'on peut qualifier d'utilitariste. Elle permet de faire valoir les collections, le patrimoine conservé, mais aussi l'image de l'institution et plus largement du ministère qui le conserve, à l'occasion d'une commémoration ou d'un anniversaire particulièrement souligné dans le cadre du calendrier des Célébrations nationales par exemple. La recherche dans les fonds d'archives ne se fonde plus uniquement sur la sélection d'images correspondant exactement à l'événement considéré. Elle s'oriente presque systématiquement vers les images inédites ou méconnues, exceptionnelles, qui pourront être valorisées médiatiquement. Celles-ci doivent si possible receler une part de sensationnel facilement exploitable auprès du grand public. Ces recherches orientées peuvent cependant à leur tour déboucher sur une découverte documentaire et historique forte.

## L'exemple de la découverte du premier enregistrement filmé du général de Gaulle

- 4 L'année 2010 nous offre un beau cas d'étude, à travers les cérémonies de commémoration de l'Appel lancé par le général de Gaulle le 18 juin 1940. À cette occasion, le ministère de la Défense et le secrétariat d'État à la défense et aux anciens combattants se sont tout d'abord interrogés sur l'objet de la commémoration : que retenir de l'année 1940 du point de vue militaire d'abord, et politique ensuite, qui pourrait faire l'objet de cérémonies officielles d'envergure ? La Campagne de France qui ne manquerait pas d'évoquer la défaite ? La naissance de la France Libre ? Le choix s'est porté sur le second événement, même si le premier n'a pas été absent des programmations culturelles des institutions patrimoniales dépendant du ministère de la Défense<sup>4</sup>.
- 5 Le service des archives de l'ECPAD a préparé cette année commémorative forte en engageant des travaux documentaires portant spécifiquement sur les images du fonds Deuxième guerre mondiale datant de 1940. Il s'agissait tout d'abord de programmer des mises en ligne d'archives éditorialisées dans des dossiers thématiques diffusés en avril, mai et juin 2010 (*La campagne de Norvège avril 1940, La bataille de France mai-juin 1940, La naissance de la France Libre juin 1940*). L'anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 devait faire l'objet d'un dossier particulier en juin 2010. Des séances pédagogiques ont également été programmées, notamment dans le cadre du cycle cinématographique *Le cinéma à l'Appel* organisé par l'ECPAD au musée de l'Armée. Afin de préparer ces programmes, les documentalistes responsables du fonds, Albane Brunel et Christine Majoulet, ont exploré les collections à la recherche de tous les fragments visuels et sonores évoquant l'appel du général de Gaulle, pour en retracer la piste dans les archives de l'ECPAD et d'en déceler les réutilisations. À l'occasion de ces travaux, les documentalistes ont mis en lumière le film référencé SA 633, réalisé d'après sa cote par les services alliés (britanniques et américains) entre 1940 et 1945. Ce discours filmé du général de Gaulle, mal identifié dans sa notice documentaire, attire d'emblée l'attention car la bande son est le résultat d'une prise de son directe, contrairement à une grande partie des films de l'époque du fonds de l'ECPAD, sonorisés a posteriori.
- 6 Les premières conjectures des documentalistes les portèrent à envisager qu'il s'agissait du discours du 17 juin 1940, ébauche du discours du 18 juin 1940, car certains sites internet spécialisés évoquaient l'existence de ce discours préalable à l'Appel. Cependant plusieurs éléments pouvaient semer le doute : le général utilise le mot « compagnons » pour désigner ceux qui l'entourent, et qui ne pouvaient pas être présents avant le 18 juin ; le discours comporte par ailleurs une critique du gouvernement de Pétain. Ces informations portées à la connaissance de la direction de l'établissement retinrent son attention. Il fut décidé, en l'absence d'identification plus précise, de ne pas inclure ce document dans les montages préparés pour les diverses programmations. L'ECPAD se réservait ainsi la possibilité de communiquer ultérieurement et de façon plus massive, sur l'existence de cet enregistrement filmé, d'en faire un scoop, une « révélation » archivistique auprès du grand public et des spécialistes, en s'appuyant notamment sur les médias partenaires des commémorations. Certains espéraient détenir à travers ce film des images tournées au plus près de la date du 18 juin 1940.
- 7 Le fait que le discours ne mentionne pas les événements de Mers-el-Kébir, qui surviennent le 3 juillet 1940, a permis aux documentalistes d'affiner leur recherche. C'est

finalement en présentant ce document à un témoin de premier ordre, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, membre illustre de la France libre et historien, que la vérité historique a pu être mise au jour. Il a en effet formellement identifié ce discours filmé. Il ne s'agit pas du discours du 17 juin ni de celui du 18 juin 1940. Mais ces images n'ont jamais servi dans aucun montage ultérieur, et le texte lu devant la caméra n'a été ni enregistré ni radiodiffusé à la BBC. Il s'agit d'un simple essai cinématographique, au cours duquel le général lit un texte écrit le 2 juillet 1940, comme en atteste un manuscrit raturé et daté conservé au musée de l'Ordre de la Libération à Paris, dont six phrases sont reprises mot pour mot dans cet essai filmé.

- 8 Le résultat de l'enquête documentaire s'avéra donc décevant au regard du scoop historique un instant imaginé. Il est tout de même considérable pour les spécialistes de la période. La « révélation » de ce document a par ailleurs bien été mise en scène par l'ECPAD : le film a été publié sur le site internet de l'ECPAD le 18 juin 2010 accompagné d'une interview de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, sous le titre *Ce film est une révélation*, et un support de communication a été édité pour l'occasion, et remis aux personnalités voyageant à bord de l'Eurostar affrété spécifiquement pour les cérémonies du 18 juin 2010 à Londres.
- 9 Cet exemple récent nous amène à nous interroger sur le rôle que doit jouer un service d'archives dans la cours à l'identification de documents rares et attrayants aux yeux du public ou des médias. En décembre 2009, le sérieux du travail du service des archives de l'ECPAD avait pu être mis en doute par le communiqué de presse publié par maître Serge Klarsfeld au sujet des photographies des fusillés du Mont Valérien, dans lesquelles il identifiait formellement les membres du groupe Manouchian, soulignant qu'à l'ECPAD, « personne n'a semblé réaliser immédiatement la valeur de ces documents ». Dans un communiqué de presse complémentaire, l'ECPAD a rappelé qu'il devait assurer le traitement documentaire d'un fonds riche de 4 millions de clichés, et qu'il appartenait à l'historien de s'en emparer afin d'en révéler toute l'importance historique. Pour évoquer une autre période, dans la perspective du cinquantième anniversaire des Accords d'Evian et de l'Indépendance algérienne en 2012, l'ECPAD procède depuis plusieurs mois à une documentation systématique et précise des épreuves de tournages réalisées entre 1945 et 1962 par ses cameramen en Algérie. A l'occasion de ces travaux, une scène rarissime dans ce fonds a pu être identifiée : l'exécution d'un fellagha par un soldat français après les émeutes de Sétif, en mai 1945. Faut-il annoncer cette découverte à renfort de communiqué de presse ? Faut-il au contraire traiter cette découverte avec discrétion ? La décision est plus ou moins évidente à prendre, en fonction du sujet concerné et du contexte dans lequel ces travaux interviennent. Ajoutons à cela le fait que les services d'archives, et en particulier ceux du ministère de la Défense, font parfois toujours l'objet d'une suspicion quant à leur transparence. Dans ce cas précis, il a été décidé de compléter la notice documentaire du film concerné, en apportant tous les précisions historiques détectées par l'identification du lieu et de la période, mais de ne pas opérer de communication spécifique, les nombreuses consultations en cours sur le fonds Algérie dans la perspective de productions documentaires devant permettre une « révélation » presque naturelle de ce document.

---

## BIBLIOGRAPHIE

KASPI, André, Rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des cérémonies publiques, Paris : La Documentation française, 2008.

Site internet de l'ECPAD, brève 11 novembre : l'ECPAD à l'Arc de Triomphe, 13 novembre 2007, consultée le 2 avril 2012, <http://www.ecpad.fr/11-novembre-l-ecpad-a-l-arc-de-triomphe>

Site internet de l'ECPAD, brève Le dernier Poilu, 10 mars 2008, consultée le 2 avril 2012, <http://www.ecpad.fr/le-dernier-poilu>

Site internet de l'ECPAD, vidéo Ce film est une révélation, 18 juin 2010, consultée le 2 avril 2012, <http://www.ecpad.fr/ce-film-est-une-revelation>

Site internet de l'ECPAD, vidéo Entretien avec Jean-Louis Crémieux-Brilhac, 18 juin 2010, consultée le 2 avril 2012, <http://www.ecpad.fr/entretien-exclusif-avec-jean-louis-cremieux-brilhac>

## NOTES

1. Site internet de l'ECPAD, brève *11 novembre : l'ECPAD à l'Arc de Triomphe* du 13 novembre 2007.
2. Site internet de l'ECPAD, brève *Le dernier Poilu* du 10 mars 2008.
3. Seules les cérémonies du 14 juillet 2008, du 6 juin 2009 et du 11 novembre 2010 n'ont pas fait l'objet d'un tel dispositif.
4. Voir à ce sujet le programme *Pleins feux sur 1940* du Service historique de la défense proposé de janvier à décembre 2010, qui abordait parmi d'autres sujets la campagne de France, la défaite, la captivité.

---

## RÉSUMÉS

Chargé de collecter, conserver et diffuser le patrimoine en images du ministère de la défense, l'ECPAD est également associé aux grandes cérémonies de commémoration nationales. Dans ce domaine, les images d'archives sont désormais fréquemment convoquées pour renforcer la mise en scène solennelle. La préparation de ces manifestations permet de se pencher de nouveau sur des fonds historiques afin d'en sélectionner les images les plus emblématiques. A cette occasion, la connaissance documentaire des fonds d'archives peut être améliorée, comme l'illustre l'exemple développé ici, portant sur un enregistrement filmé du général de Gaulle, daté de 1940.

In charge of preservation, commercial and cultural diffusion of the cinematographic and photographic heritage of the Ministry of Defence, ECPAD contribute towards the national ceremonies of commemoration. In this domain, archives are henceforth frequently convened to strengthen the solemnity of the moment. The preparation of these demonstrations allows to

bend again over historic collections to select the most symbolic images. In this occasion, the documentary knowledge of Archives collections can be improved, as shown by the example developed here, concerning a filmed recording of the general de Gaulle, dated 1940.

## INDEX

**Index géographique** : France

**Mots-clés** : archives, mémoire, commémoration, communication, discours, général de Gaulle

**Index chronologique** : Seconde Guerre mondiale, 1939-1945, 1940

**Keywords** : official remembrance ; audiovisual archives ; political use.

## AUTEUR

### VIOLAINE CHALLÉAT-FONCK

, archiviste paléographe, conservateur du patrimoine (archives) promotion « Jacques Tati ». Conservateur au département de la Justice et de l'Intérieur des Archives nationales. Chef du pôle archives à l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) d'août 2005 à octobre 2012. Chargée de mission pour les archives audiovisuelles et photographiques à la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la défense de 2004 à 2005. Docteur en histoire contemporaine de l'Université Paris I (2009), *Témoigner du présent. Lettres et journaux de Hyacinthe Chobaut (1915-1946)* sous la direction de Dominique Veillon.

**Violaine CHALLEAT-FONCK**, graduate from the Ecole des chartes, is curator in the french National Archiv, departement of the Justice and the Interior collections since 2012. Head of the Archiv in the Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) from 2005 till 2012. PhD in history from the university Paris 1 Panthéon- Sorbonne, « Testify of the present. Letters and diary of Hyacinthe Chobaut (1915-1946) » supervised by Dominique Veillon.